



Mairie de RIVOLET

69640

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

à 19h30

Présents : Vicky VALENCIN, Nathalie GOBET, Charles TETARD, Didier PULLAT, Geneviève LAFFAY, Joël GORTAIS, Alexandra BOUCHARD, Richard DESIGAUX, Catherine BUTET, Yvan MOREIRA, Aurélie SANGOUARD, Pierrick LAFFAY, Joëlle RUBENS, Philippe BOUCHACOURD

Secrétaire de séance : Charles TETARD

Le compte rendu du Conseil municipal du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité des présents.

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la délibération n°2 relative à la création des comités consultatifs est présentée en trois parties distinctes : une première partie concernant le CCAS et les calamités agricoles, dont l'examen est reporté à un prochain Conseil municipal, une deuxième partie relative à la création d'un comité « Embellissement du village » et une troisième partie relative à la création d'un comité « Chemins de randonnée ».

1. Délibération – Constitution des commissions municipales

Madame le Maire propose au Conseil municipal de procéder à la constitution des commissions municipales.

Les commissions municipales sont définies comme suit :

- Finances / Budget
- École / Petite enfance
- Urbanisme
- Voirie, réseaux et assainissement
- Bâtiments et espaces communaux
- Auberge
- Gestion du personnel
- Suivi de la carrière
- Environnement, cadre de vie, développement durable, développement économique et social
- Culture, vie associative, fêtes et cérémonies
- Communication
- Conseil municipal des jeunes

*Madame le Maire propose les membres de chaque commission.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la création des commissions municipales.*

2. Délibération – Création des comités consultatifs

Madame le Maire informe le Conseil municipal que cette délibération comprend trois volets :

2.1 – CCAS et calamités agricoles

Cette partie est reportée au prochain Conseil municipal.

2.2 – Création du comité « Embellissement du village »

Cette partie est reportée au prochain Conseil municipal.

2.3 – Création du comité « Chemins de randonnée »

Cette commission aura pour mission de définir et structurer un réseau de chemins de randonnée sur la commune, notamment par la création de boucles, la mise en place d'un balisage adapté et l'entretien des itinéraires.

Elle sera également chargée de mener une réflexion globale sur le développement et la valorisation de la randonnée, en lien avec les enjeux touristiques, environnementaux et de qualité de vie de la commune.

Madame le Maire propose les membres du comité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la création et la composition du comité mentionné au point 2.3.

3. Délibération – Élection des membres de la commission d'appel d'offres

Madame le Maire propose de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

Les membres titulaires proposés : Vicky VALENCIN, Nathalie GOBET, Catherine BUTET.

Les membres suppléants proposés : Aurélie SANGOUARD, Joël GORTAIS, Pierrick LAFFAY.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la composition proposée.

4. Délibération – Nomination des membres de la commission des impôts directs

*Madame le Maire propose la nomination des membres de la commission des impôts directs.
Elle propose une liste de 12 élus et une de 12 civils.*

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité les listes proposées.

5. Délibération – Élection des délégués auprès des syndicats

Madame le Maire propose de procéder à l'élection des délégués du Conseil municipal auprès des différents syndicats.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité les désignations.

6. Délibération – Nomination des membres de la commission intercommunale des impôts directs pour la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

Madame le Maire propose la nomination des représentants de la commune à la commission intercommunale des impôts directs de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

Est proposé membre titulaire : Vicky VALENCIN

Membre suppléant : Nathalie GOBET

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité les désignations

7. Délibération – Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Madame le Maire propose de désigner les membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Sont proposés membres titulaires : Aurélie SANGOUARD, Emmanuel FELLOTT, Christian BENOIT

Membres suppléants : Joëlle RUBENS, Elisabeth SANDRIN, Françoise BRANCIARD

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité les désignations

8. Délibération – Désignation d'un correspondant défense

Madame le Maire propose de désigner un correspondant défense.

Madame Vicky VALENCIN est proposée aux fonctions de maire en charge des questions de la défense.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la désignation.

9. Délibération – Désignation d'un correspondant incendie et secours

Madame le Maire propose de désigner un correspondant incendie et secours.

Madame Vicky VALENCIN est proposée aux fonctions de correspondant en charge des questions d'incendie et secours.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la désignation.

10. Délibération – Désaffectation et aliénation partielle d'une partie de la bretelle de la voie communale n°105 « Montée du Trion » - Monsieur LAZREG

Madame Catherine BUTET présente le projet de désaffectation et d'aliénation partielle d'une partie de la bretelle de la voie communale n°105 « Montée du Trion ».

La proposition est de décider le nouveau classement de la voirie communale, donner le pouvoir à Madame le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaire et signer tous actes et pièces.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte avec 13 voix pour et 1 abstention la proposition.

11. Délibération – Désaffectation et aliénation partielle d'une partie de la bretelle de la voie communale n°105 « Montée du Trion » - Monsieur PERRET et Madame BEARZATTO

Madame Catherine BUTET présente un second projet de désaffectation et d'aliénation partielle concernant la même voie.

La proposition est de décider le nouveau classement de la voirie communale, donner le pouvoir à Madame le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaire et signer tous actes et pièces

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à avec 13 voix pour et 1 abstention la proposition.

12. Délibération – Subventions communales – l'A.G.L.B. et la MRF Saint-Romain-de-Popey - Année 2026

Madame le Maire propose l'attribution d'une subvention communale de 1328 € à l'A.G.L.B. et d'une subvention communale de 50 € à la MFR de Saint-Romain-de-Popey.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité les montants proposés.

13. Informations et questions diverses

La date du prochain Conseil municipal est fixée au lundi 18 mai à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.